

Solution du problème de février

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **76 (1949)**

Heft 7

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-226932>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

9. Erigea. — Sur une lettre qui ne va pas bien loin.
 10. Gobé par M. Nobs. — Coups de main qu'on n'attendait pas.

Verticalement :

1. Peureux. (V.) — Enlevée.
 2. Parcouru par un Chinois. — Pâtes et viandes.
 3. Un dieu malin. — Du verbe avoir.
 4. Terminaison verbale. — au milieu de la pipe. — S'il vous plaît à rebours.
 5. Se dit d'un type un peu piqué. (V.)
 6. Voyelles. — Un fameux censeur.
 7. Se rapporte à des animaux bêlants. — Epoque célèbre.
 8. Eclatent sans danger. — Phonét. : arme.
 9. Débarqua sur l'Ararat avec toute sa ménagerie. — La fin de la maladie. — Originaire de la Côte.
 10. Embêter. (V.)

* * *

Solution du problème de février :

Horizontalement. — 1. Boutefat. — 2. Ort ; arabe. — 3. In ; raton. — 4. Ec ; crevé. — 5. Badadia ; as. — 6. Epris ; toit. — 7. Ros ; arr. — 8. Pouet ; évoé. — 9. Ino ; ici ; NL. — 10. Estoc ; mess.

Verticalement. — 1. Bouèbe ; pie. — 2. Or ; caprons. — 3. Uti ; Drouot. — 4. Niaise. — 5. DS ; tic. — 6. Farci. — 7. Ararat ; eim. — 8. Tâte ; oav. — 9. Bovairons. — 10. Ménes-trels.

Résultats de notre concours

Pour le concours du « Mots croisés » de février, promettant exceptionnellement la récompense d'un « abonnement-transmissible d'une année au *Nouveau Conteur Vaudois*, vingt-neuf concurrents nous ont envoyé des grilles justes dans les délais.

Ce sont :

Mme H. Karlen-Cottier (Catalari) Gérignoz, Les Granges M.O.B. — M. L. Ruchet, inst. ém., Les Monts-de-Pully/Lausanne. — Mme Ami Bornet, charron, Les Moulins (Pays-d'Enhaut). — Mme Louis Pidoux, inst., St-Légier/Vevey. — Mme Dr Francken-Fiaux, Begnins. — M. Jean Landry, ch. des Aubépines 37, Lausanne. — M. E. Allas, rue d'Orbe 55, Yverdon. — M. Ed-

mond Fazan, Fontenailles 1, Lausanne. — Mme A. Matthey, av. Fraisse 8, Lausanne. — Mme R. Heer-Dutoit, ch. de Mornex 6, Lausanne. — M. J. Candaux, ancien pasteur, Prilly. — M. J. Richoz, 110, Bois-Gentil, Lausanne. — M. E. Weber-Jaquier, négociant, Essertines-sur-Rolle. — M. Samuel Aubert fils, av. Ramuz 77, Pully-Lausanne. — Mme Haldi, Javelle 12, Vevey. — M. Albert Morét, Huémoz s/Ollon. — M. Alfred Despland, Les Riaux, Château-d'Oex. — Mlle Lucienne Mongeot, Orangerie 4, Neuchâtel. — M. Glardon-Dérian, Gare 18, Vallorbe. — Mme B. Maire, Numa-Droz 60, La Chaux-de-Fonds. — M. P. Cottier-Jaquier, Clos Fleuri, Corso s/Vevey. — M. Robert Pasche, Seigneux. — Mme B. Inaebnit, Caroline 8, Lausanne. — M. Paul Monachon, Puidoux. — Mme Faberlet, Institution de Béthanie, ch. de la Vallombreuse, Lausanne. — Mme Paul-J. Wolf, 6, ch. de la Garance, Granges-Canal (Genève). — M. Georges-H. Yenny, ch. du Reposoir, Lausanne. — M. Ed. Cordey, « La Vignette », ch. de Villard 2, Lausanne. — Mme Edm. Guinand, Pavés 3a, Neuchâtel.

Les gagnants ci-dessus, qui ne l'ont pas déjà fait, voudront bien communiquer l'adresse de l'abonné de leur choix à l'Imprimerie Bron, Pré-du-Marché 11, Lausanne.

Merci aux concurrents qui ont accompagné leur « grille » d'un mot de précieux encouragement au *Nouveau Conteur Vaudois*.

Nous sommes heureux de constater qu'il leur plaît dans sa forme actuelle.

Parmi ceux qui ont commis quelques petites bévues et qui feront certainement mieux la prochaine fois, il en est un qui fit suivre sa solution de cette petite phrase :

« Un peu trop facile... »

Hé oui, cher ami... un peu trop facile de faire des fautes, car Bovairon s'écrit avec un a et non avec un e...

Quant au mot « Boutefat », il s'écrit généralement avec un s à la fin, mais alors il ne joue plus avec les autres mots verticaux...

* * *

CINQ abonnements-transmissibles récompenseront les lauréats du « Mots croisés » ci-dessus par voie de tirage au sort et à condition que les grilles nous parviennent avant le 31 mars, dernier délai.